

# TAI

## Technicien d'Assistance en Informatique

### En Pratique

#### ADMISSION

- Orientation MDPH.
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
- Formation continue.

Toute demande de formation dans le cadre d'un projet individualisé sera étudiée.

#### ATTENDUS DU MÉTIER

- Qualités relationnelles, discrétion.
- Capacité d'adaptation, travail en équipe.
- Une pratique de l'outil informatique (connaissance du clavier et utilisation de l'outil micro).
- Aptitude au port occasionnel de charges de 10 kg.

#### CONTRE-INDICATIONS

- Troubles du comportement non stabilisés.
- Troubles sensoriels non appareillés.

#### INFORMATION

- Formation de niveau 4.
- 2030 heures (14 mois) dont 350 h minimum en entreprise.

#### LE MÉTIER

- Le technicien d'assistance en informatique met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques, assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.
- Dans tous les contextes d'exercice de l'emploi, le technicien d'assistance en informatique réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications, et équipements mobiles. Il s'assure par la suite des mises à jour. Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.
- Son rôle peut s'étendre à l'intégration et à la gestion d'un réseau. Il met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...) sur les équipements numériques. Il réalise les sauvegardes afin de limiter la perte de données des utilisateurs. Il conseille à un premier niveau d'information sur l'application des règles de sécurité et d'hygiène informatique.
- Certains postes peuvent comporter de nombreux déplacements et nécessiter un permis de conduire. D'autres, comme les technicien(nes) en centre de services, sont sédentaires.

#### LES SECTEURS D'EMPLOI

- Dans les services informatiques de moyennes et grandes entreprises ou de services publics.
- Sur les plateformes de sociétés de services hotline, helpdesk, assistance aux professionnels et aux particuliers.
- Dans les sociétés de services informatiques : déploiement, installation et maintenance de réseaux informatiques.

#### LA VALIDATION

Certification des compétences par un jury de professionnels et obtention du titre professionnel « Technicien(ne) Assistance en Informatique » (TAI), délivré par le Ministère chargé de l'Emploi. Accessible également par la VAE ou par capitalisation de certificats de compétences professionnelles.

#### MODULES DE FORMATION CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Mettre en service des équipements numériques.
- Intervenir sur les éléments de l'infrastructure.
- Assister et dépanner les clients ou les utilisateurs.

#### MÉTHODES ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Apprentissage en entreprise d'entraînement pédagogique (entreprise virtuelle CATINFO).
- Pédagogie individualisée : autonomie et animation.
- Formation Ouverte et À Distance (FOAD).
- Alternance en entreprise.

#### ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

- 2 périodes en entreprise de 4 semaines minimum (application concrète et enrichissement des acquis de la formation, renforcement des compétences).
- Accompagnement sur les recherches de stage et d'emploi (Centre Ressources et Chargé(e) des Relations Entreprises).

#### ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

- Suivi psychologique.
- Suivi social (CESF).
- Suivi médical : infirmier(ère), médecin.

#### Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle

Valérie BOUDIN  
Adjointe de Direction  
Responsable ESRP  
boudin.valerie@ladapt.net  
03 25 83 12 43 ou 07 57 50 84 41

Secrétariat Admissions :  
Philippe NURDIN  
nurdin.philippe@ladapt.net  
Tél. 03 25 83 12 40



LADAPT Aube  
24, rue de la Paix  
10000 TROYES  
Tél. 03 25 83 12 40  
Fax : 03 25 73 98 82  
troies@ladapt.net